

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ARAB TUNISIAN LEASE**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Arab Tunisian Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **19 mai 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Ahmed MANSOUR et M Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS		Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008
(Montants exprimés en dinars)				(*)
	Liquidités et équivalents de liquidités	4	11 658 422	1 373 341
CREANCES SUR LA CLIENTELE	Créances sur la clientèle	5	269 501 959	219 236 447
	Moins : provisions		<u>-14 041 012</u>	<u>-14 594 415</u>
			255 460 947	204 642 032
PORTEFEUILLE TITRES	Immobilisations financières	6	12 335 565	10 822 390
	Moins : provisions		<u>-1 003 845</u>	<u>-355 970</u>
			11 331 720	10 466 420
VALEURS IMMOBILISEES	Immobilisations propres	7	6 055 620	5 856 624
	Moins : amortissements		<u>-1 856 209</u>	<u>-1 846 728</u>
			4 199 411	4 009 896
AUTRES ACTIFS	Autres actifs	8	13 462 782	11 353 203
	Moins : provisions		<u>-288 204</u>	<u>-281 890</u>
			13 174 578	11 071 313
	TOTAL DES ACTIFS		295 825 078	231 563 002

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	105	2 100
Dettes envers la clientèle	10	2 488 271	1 457 774
Emprunts et ressources spéciales	11	226 063 272	174 841 940
Fournisseurs et autres passifs	12	22 472 867	15 531 739
Total des passifs		251 024 515	191 833 553
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		17 000 000	17 000 000
Réserves		20 475 409	17 023 859
Résultats reportés		754 039	380 197
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 229 448	34 404 056
Résultat de l'exercice		6 571 115	5 325 393
Total des capitaux propres avant affectation	13	44 800 563	39 729 449
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		295 825 078	231 563 002

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)**(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité*

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de leasing		25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		648 450	569 067
Variation des produits réservés		-209 781	22 243
Variation des intérêts de retards réservés		2 015	23 520
Produits des placements		423 213	480 658
Total des produits d'exploitation	14	26 778 196	22 897 643
Charges financières nettes	15	-11 640 606	-10 460 767
Total des revenus nets de leasing		15 137 590	12 436 876
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	16	2 779 910	2 285 466
Autres charges d'exploitation	17	1 910 591	1 726 880
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	553 088	496 349
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	842 996	1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		647 875	-
Total des charges d'exploitation		6 734 460	5 735 356
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 403 130	6 701 520
Autres gains ordinaires		186 553	253 802
Autres pertes ordinaires		-94 293	-113 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 495 390	6 842 116
Impôt sur les sociétés		-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	6 571 115	5 325 393

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008
			(*)
FLUX DE TRESORERIE			
Encasements clients de leasing		169 901 930	135 928 080
LIES A L'EXPLOITATION			
Décaissements fournisseurs de leasing		-187 694 797	-147 192 324
Encasements autres que leasing	22	330 480	170 868
Décaissements autres que leasing	23	-2 835 961	-2 792 244
Décaissements personnel	24	-1 247 346	-1 260 939
Intérêts payés	25	-10 488 753	-9 224 046
Intérêts perçus	26	413 956	208 670
Impôts et taxes payés à l'Etat	27	-3 968 948	-4 370 011
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-35 589 439	-28 531 946
FLUX DE TRESORERIE LIES			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	28	-596 169	-542 502
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Encasements provenant de la cession d'immobilisations propres		61 219	105 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-3 126 000	-1 950 000
Encasements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 594 878	1 024 454
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2 066 072	-1 363 048
FLUX DE TRESORERIE LIES			
Encasement dividendes et autres distributions		-1 704 999	-1 526 471
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encasements provenant des emprunts	29	199 500 000	116 549 431
Remboursement des emprunts	30	-149 852 414	-85 452 092
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		47 942 587	29 570 868
Variation de trésorerie		10 287 076	-324 126
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 9	1 371 241	1 695 367
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 9	11 658 317	1 371 241

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2009, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	4 719 121	4 719 121	27,76%
Société Ennakl	1 813 505	1 813 505	10,67%
Banque Nationale Agricole	1 700 000	1 700 000	10,00%
SPDIT SICAF	798 150	798 150	4,70%
Mr Mohamed Sadok DRISS	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
Pireco Petroleum Industriel	510 000	510 000	3,00%
Autres actionnaires	6 184 224	6 184 224	36,37%
Total	17 000 000	17 000 000	100%

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2008 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de celles non mises en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif de bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

Suite 1 Note N°2

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond). Au 31 décembre 2009, l'ATL a opté à la classification des relations dont leur impayé dépasse 10% de leur engagement à la classe supérieure qui suit celle découlant de la classification normale selon les critères précités.

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Suite 2 Note N°2

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

Suite 3 Note N°2

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations, la société a opté, à partir de 2008, pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle prescrite par la norme sectorielle bancaire NCT 21 relative à « Présentation des états financiers des établissements bancaires ». Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées en pro forma.

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants de 2009 se résument comme suit :

1. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 12 437 KDT en 2008 à 15 138 KDT en 2009, soit une augmentation de 2 701 KDT (22%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation.
 2. Un bénéfice net de 6 571 KDT en 2009 contre un bénéfice de 5 325 KDT en 2008, enregistrant ainsi un accroissement de 1 243 KDT (23%).
 3. L'émission d'emprunts obligataires pour une valeur de 80 000 mDT.
 4. L'ouverture d'une nouvelle agence à Nabeul
-

NOTE N°4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Banques	11 631 970	1 345 514
Caisses	26 452	27 827
TOTAL EN DT	11 658 422	1 373 341

NOTE N°5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Créance de leasing net :	252 303 585	201 995 539
- Valeur brute	258 239 831	208 741 716
- Provisions pour dépréciation	-5 936 246	-6 746 177
Clients et comptes rattachés net :	3 157 362	2 646 493
- Valeur brute	12 638 766	11 704 539
- Provisions, agios et intérêts réservés	-8 104 766	-7 848 238
- Intérêt échus différés	-1 376 638	-1 209 808
TOTAL EN DT	255 460 947	204 642 032

NOTE N°5-1 : CREANCES DE LEASING**(en DT)**

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2008	469 774 258	261 032 542	208 741 716
Capital amorti des anciens contrats	-	79 315 382	-79 315 382
Ajouts de la période :	174 484 808	36 042 451	138 442 357
- Nouveaux contrats	170 621 478	35 187 433	135 434 045
- Relocations nouveaux contrats	3 863 330	855 018	3 008 312
Retraits de la période :	-56 569 637	-46 940 777	-9 628 860
- Cessions à la valeur résiduelle	-33 708 852	-33 661 202	-47 650
- Cessions anticipées	-13 796 314	-8 840 149	-4 956 165
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-493 140	-85 107	-408 033
- Transfert (cessions)	-2 634 029	-1 485 906	-1 148 123
- Radiation	-429 301	-428 768	-533
- Relocations	-5 508 001	-2 439 645	-3 068 356
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831

NOTE N°5-2 : REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURETE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	99 186 048
> 1 an & < 5 ans	155 394 398
Supérieur à 5 ans	3 659 385
Total en DT	258 239 831

NOTE N°5-3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Valeur brute :	12 638 766	11 704 539
- Créances ordinaires	10 533 903	9 490 453
- Créances - assurance matériel en leasing	1 061 550	571 454
- Client - factures à établir	87 081	27 277
- Chèque à l'encaissement	956 232	1 615 355
Provisions, agios et intérêts réservés :	-8 104 766	-7 848 238
- Provisions pour dépréciation	-6 833 508	-6 665 089
- Agios et intérêts réservés	-1 271 258	-1 183 149
Intérêt échus différés	-1 376 638	-1 209 808
TOTAL EN DT	3 157 362	2 646 493

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Titres de participation :	11 331 720	10 466 420
- Montant brut	12 335 565	10 822 390
- Moins : provisions	-1 003 845	-355 970
TOTAL EN DT	11 331 720	10 466 420

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 811	-494 152	2 115 659
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-31 223	134 831
- SARI	9 900	100	1 143 757	-69 820	1 073 937
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	-393 109	606 891
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			1 397 254	-217 244	1 180 010
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	1 800	100	180 000	-	180 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	-	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	13 334	5	66 670	-	66 670
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	233 340	-	233 340
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	500 000	-	500 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			6 528 500	-292 449	6 236 051
- SICAR INVEST	-	-	200 000	-	200 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- SENED SICAR	-	-	50 000	-2 516	47 484
- ATD SICAR	-	-	208 500	-	208 500
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- PHENICIA SEED FUND	-	-	250 000	-44 714	205 286
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-245 219	2 254 781
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	-	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	-	1 800 000
TOTAL EN DT			12 335 565	-1 003 845	11 331 720

NOTE N°7 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Soldes au 31/12/2009	Soldes au 31/12/2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Soldes au 31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008
Logiciels informatiques	174 996	39 855	-33 933	180 918	139 644	22 192	-33 933	127 903	53 015	35 352
Total des immobilisations incorporelles	174 996	39 855	-33 933	180 918	139 644	22 192	-33 933	127 903	53 015	35 352
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 589 361	415 349	-8 000	3 996 710	498 642	83 932	-176	582 398	3 414 312	3 090 719
Matériel de transport	694 491	143 995	-130 228	708 258	330 314	131 052	-130 228	331 138	377 120	364 177
Autre matériel d'exploitation	4 055		-55	4 000	3 014	323	-49	3 288	712	1 041
Matériel informatique	340 018	37 516	-101 146	276 388	305 074	24 057	-100 265	228 866	47 522	34 944
Equipements de bureaux	364 231	21 911	-24 904	361 238	264 886	33 097	-22 757	275 226	86 012	99 345
Installations générales, agencements et aménagement divers	509 220	42 996	-54 239	497 977	305 154	52 571	-50 335	307 390	190 587	204 066
Immobilisations corporelles encours	166 002	79 198	-229 319	15 881	-	-	-	-	15 881	166 002
Total des immobilisations corporelles	5 681 628	740 965	-547 891	5 874 702	1 707 084	325 032	-303 810	1 728 306	4 146 396	3 974 544
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 856 624	780 820	-581 824	6 055 620	1 846 728	347 224	-337 743	1 856 209	4 199 411	4 009 896

Suite 1 Note N°7

Au 31 décembre 2009, l'ATL a procédé à un inventaire physique de ses immobilisations propres. Les résultats de rapprochement entre l'inventaire et le solde enregistré dans les livres comptables de la société ont dégagé un écart en valeur brute de 312 mDT et en valeur nette comptable de 26 mDT. L'ATL n'a constaté en perte que 5 876 DT vu que les travaux de rapprochement ne sont pas achevés.

Ces écarts se détaillent comme suit :

	Ecarts d'inventaire		Sorties comptabilisées		Ecarts non apurés	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Logiciels informatiques	33 933	-	33 933	-		
Matériel de transport	10 696	-	10 696	-	-	-
Autre matériel d'exploitation	55	6	55	6	-	-
Matériel informatique	101 146	881	101 146	881	-	-
Equipements de bureaux	35 241	3175	22 514	1 086	12728	2 089
Installations générales, agencements et aménagements divers	131 308	21 765	54 239	3 904	77 069	17 862
Total	312 379	25 827	222 582	5 876	89 797	19 951

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Instrument de couverture contre le risque de change	5 879 626	5 466 886
Intérêts courus :	256 082	253 903
- Montant brut	347 426	347 762
- Moins : provisions	-91 344	-93 859
Prêts au personnel :	345 595	375 524
- Montant brut	345 595	375 524
- Moins : provisions	-	-
Dépôts et cautionnements	11 937	6 000
Charges à répartir	647 423	476 051
Etat (actif) :	5 454 149	4 171 651
- Acomptes provisionnels	1 341 639	835 729
- Report de TVA	4 099 626	3 330 308
- Retenues à la source	21 904	14 634
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	87 365	76 106
- Prêts à moins d'un an	86 285	79 582
- Avances et acomptes	4 426	1 769
- Moins : provisions	-3 346	-5 245
Autres débiteurs :	263 735	1 503
- Avance aux fournisseurs	246 460	-
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-92 478
- Autres débiteurs divers	109 291	82 791
- Moins : provisions	-92 016	-81 288
Comptes de régularisation actif :	228 666	243 689
- Produits à recevoir	163 192	193 654
- Charges constatées d'avance	65 474	50 035
TOTAL EN DT	13 174 578	11 071 313

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Concours bancaires	105	2 100
TOTAL EN DT	105	2 100

**NOTE N°10 : DETTES ENVERS LA
CLIENTELE**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Avances et acomptes reçus des clients	2 388 271	1 357 774
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	100 000	100 000
TOTAL EN DT	2 488 271	1 457 774

NOTE N°11 : EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2009					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2008				
	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général
	Principal	Intérêts courus	Total			Principal	Intérêts courus	Total		
Emprunts obligataires	32 700 000	4 022 431	36 722 431	129 800 000	166 522 431	28 000 000	3 717 072	31 717 072	84 000 000	115 717 072
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	8 240 945	260 665	8 501 610	30 763 020	39 264 630	5 676 510	322 080	5 998 590	37 860 242	43 858 832
- Crédit direct-BEI	7 368 152	228 713	7 596 865	30 326 623	37 923 488	4 803 642	245 589	5 049 231	36 551 127	41 600 358
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	25 497	734 989	354 746	1 089 735	709 492	63 626	773 118	1 064 238	1 837 356
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	163 301	6 455	169 756	81 651	251 407	163 376	12 865	176 241	244 877	421 118
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	20 000 000	134 105	20 134 105	-	20 134 105	15 000 000	109 891	15 109 891	-	15 109 891
- CITI BANK	-	-	-	-	-	11 500 000	92 985	11 592 985	-	11 592 985
- Certificat de leasing	15 000 000	123 313	15 123 313	-	15 123 313	2 000 000	14 851	2 014 851	-	2 014 851
- ABC	-	-	-	-	-	1 500 000	2 055	1 502 055	-	1 502 055
- ATTIJARI BANK	5 000 000	10 792	5 010 792	-	5 010 792	-	-	-	-	-
Total des emprunts bancaires	28 240 945	394 770	28 635 715	-	59 398 735	20 676 510	431 971	21 108 481	-	58 968 723
Commission Tunis Re	-	142 106	-	-	142 106	-	156 145	-	-	156 145
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total en DT	60 940 945	4 559 307	65 358 146	129 800 000	226 063 272	48 676 510	4 305 188	52 825 553	84 000 000	174 841 940

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Fournisseurs et comptes rattachés	17 974 906	12 379 109
Autres passifs	4 497 961	3 152 630
TOTAL EN DT	22 472 867	15 531 739

NOTE N°12-1: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Fournisseurs de leasing :	16 256 057	11 288 175
- Fournisseurs ordinaires	3 344 539	1 766 908
- Fournisseurs effets à payer	12 911 518	9 521 267
Autres fournisseurs :	1 718 849	1 090 934
- BIAT Assurance	12 573	209 910
- Assurance SALIM	1 309 279	681 121
- Divers fournisseurs	396 997	199 903
TOTAL EN DT	17 974 906	12 379 109

NOTE N°12-2 : AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Etat impôts et taxes :	2 249 763	1 722 603
- Impôt sur les sociétés	1 924 275	1 516 723
- Autres impôts et taxes	325 488	205 880
Personnel :	731 313	509 718
- Bonus et primes de bilan à payer	663 778	457 690
- Congés à payer	67 535	52 028
Créditeurs divers	256 510	244 336
Autres charges à payer	363 198	315 743
Organismes de sécurité sociale	136 895	142 905
Compte d'attente passif	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	752 278	209 321
- Provision pour affaire BON PRIX (*)	456 893	-
- Provision pour risque fiscal et social	200 754	176 800
- Provision affaires en contentieux	94 631	32 521
TOTAL EN DT	4 497 961	3 152 630

(*) Cette provision est estimée sur la base des impayés du propriétaire du local objet du contrat de leasing avec le client BON PRIX sans tenir compte d'intérêts de retard.

NOTE N°13 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**(en DT)**

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2008	17 000 000	1 000 000	16 023 859	380 197	5 325 393	39 729 449
Affectation du résultat de l'exercice 2008	-	285 280	3 166 270	373 842	-3 825 392	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Bénéfice de l'exercice 2009	-	-	-	-	6 571 115	6 571 115
Soldes au 31 décembre 2009	17 000 000	1 285 280	19 190 129	754 039	6 571 115	44 800 564

NOTE N°13-1 : RESULTAT PAR ACTION**(Montants exprimés en dinars)**

Bénéfice au 31 décembre 2008	5 325 393
Bénéfice au 31 décembre 2009	6 571 115
Nombre d'actions ajusté au 31 décembre 2008 (*)	10 000 000
Nombre d'actions ajusté au 31 décembre 2009	17 000 000
Bénéfice par action au 31 décembre 2008	0,533
Bénéfice par action au 31 décembre 2009	0,387

(*) L'augmentation du capital social de 7 000 000 DT par l'émission de 7 000 000 actions nouvelles suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 mai 2008. Ainsi, le capital a été ramené de 10 000 000 DT au 31 décembre 2007 à 17 000 000 DT au 31 décembre 2008. La date de jouissance a été fixée au premier janvier 2009 pour les nouvelles actions.

NOTE N°14 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Revenus de leasing :	25 914 299	21 802 155
- Revenus nets de leasing	25 121 686	21 238 985
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	419 893	259 348
- Frais de dossiers	276 544	234 424
- Frais de rejet	96 176	69 398
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	648 450	569 067
- Intérêts de retard	490 887	379 850
- Produits accessoires	71 863	52 080
- Autres produits d'exploitation	85 700	137 137
Régularisations des revenus :	-207 766	45 763
- Variation des produits réservés	-209 781	22 243
- Variation des intérêts de retard réservés	2 015	23 520
Produits des placements :	423 213	480 658
- Intérêts de portage	114 693	94 580
- Revenus des certificats de dépôt	-	9 226
- Revenus des pensions a terme	6 111	4 521
- Dividendes	49 596	74 394
- Revenus des fonds gérés	161 051	193 654
- Revenus des placements gérés (COTIF)	70 512	85 221
- Jetons de présence	21 250	19 062

TOTAL EN DT**26 778 196****22 897 643****NOTE N°15 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Intérêts sur emprunts obligataires	7 636 360	6 490 733
Intérêts sur crédits bancaires	3 309 212	3 616 335
Intérêts intercalaires	93 236	131 388
Intérêts sur billets de trésorerie	180 669	122 892
Intérêts sur certificats de leasing	355 241	14 851
Commissions et frais sur émission d'emprunts	-	7 361
Pénalités de retards (redressement fiscal)	64 641	-
Intérêts sur comptes courants	1 247	77 207
TOTAL EN DT	11 640 606	10 460 767

NOTE N°16 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Salaires et compléments de salaires	1 498 231	1 417 719
Bonus et prime de bilan	649 466	381 030
Charges sociales	385 976	349 211
Autres charges du personnel	246 237	137 506
TOTAL EN DT	2 779 910	2 285 466

NOTE N°17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Honoraires et autres rémunérations	581 020	489 563
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	238 779	236 575
Impôts et taxes	220 368	199 816
Publicité, publications et relations publiques	227 589	259 597
Frais postaux et de télécommunication	93 078	92 101
Services bancaires et assimilés	257 107	128 743
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	81 037	106 215
Cotisations APB	10 906	10 902
Loyers et charges locatives	35 970	34 406
Frais de gestion des valeurs mobilières	40 645	44 015
Autres charges d'exploitation	124 092	124 947
TOTAL EN DT	1 910 591	1 726 880

NOTE N°18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
	22	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	192	17 649
	325	
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	032	303 410
Dotations aux résorptions des charges à répartir	205 864	175 290
TOTAL EN DT	553 088	496 349

NOTE N°19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	4 097 873	5 262 445
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-3 804 148	-4 078 057
Résultat de la radiation des créances :	-	4 181
- Pertes sur créances radiées	1 054 894	1 633 250
- Reprise des provisions sur créances radiées	-935 237	-1 386 610
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-118 399	-241 490
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-1 258	-969
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-3 794	-1 380
Dotations aux provisions pour risques et charges	553 065	39 472
TOTAL EN DT	842 996	1 226 661

NOTE N°20 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Revenus de leasing	25 914 299	21 802 155
Revenus nets de leasing	25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	648 450	569 067
Variation des produits réservés	-209 781	22 243
Variation des intérêts de retard réservés	2 015	23 520
Produits des placements	423 213	480 658
Charges financières nettes	-11 640 606	-10 460 767
MARGE COMMERCIALE (PNB)	15 137 590	12 436 876
Charges de personnel	-2 779 910	-2 285 466
Autres charges d'exploitation	-1 910 591	-1 726 880
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 447 089	8 424 530
Autres gains ordinaires	186 553	253 802
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-553 088	-496 349
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-842 996	-1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-647 875	-
Autres pertes ordinaires	-94 293	-113 206
Impôt sur les sociétés	-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 571 115	5 325 393

NOTE N°21 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
1. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	12 812 368	18 931 681
- Autres Engagements donnés	-	615 942
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	-	11 500 000
<i>Total en DT</i>	12 812 368	31 047 623
2. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	6 386 093	10 034 603
- Dépôts affectés	-	1 200 000
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	39 895 557	24 438 946
<i>Total en DT</i>	46 281 650	35 673 549
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	8 583 351	633 615
- Opérations de portage	1 645 708	999 084
<i>Total en DT</i>	10 229 059	1 632 699

NOTE N°22 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Divers encaissements	330 480	170 868
TOTAL EN DT	330 480	170 868

NOTE N°23 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	241 027	136 089
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	281 738	354
- Divers décaissements	1 968 182	2 496 528
- Enregistrement	345 014	159 273
TOTAL EN DT	2 835 961	2 792 244

NOTE N°24 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Crédits	73 394	124 974
- Salaires	1 173 952	1 135 965
TOTAL EN DT	1 247 346	1 260 939

NOTE N°25 : INTERETS PAYES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Agios débiteurs	77 124	77 813
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	144 535	41 998
- Intérêts sur crédit BEI	1 569 345	1 936 013
- Intérêts sur crédits MT	1 180 628	793 486
- Intérêts sur emprunts obligataires	7 405 591	6 227 208
- Intérêts sur crédit EXIM	91 791	131 096
- Intérêts sur crédit BIRD	19 739	16 432
TOTAL EN DT	10 488 753	9 224 046

NOTE N°26 : INTERETS PERCUS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Agios créditeurs	44 159	44 331
- Intérêts sur portage	369 797	164 339
TOTAL EN DT	413 956	208 670

**NOTE N°27 : IMPOTS ET TAXES PAYES A
L'ETAT**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Acomptes provisionnels	1 316 720	787 404
- Déclaration IS	675 380	316 043
- Déclarations CNSS	589 953	476 398
- Déclarations mensuelles d'impôt	3 458 781	2 782 588
- Restitution 35% du crédit de TVA	-2 089 252	-
- Autres impôts et taxes	17 366	7 578
TOTAL EN DT	3 968 948	4 370 011

NOTE N°28 : DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Construction	260 704	175 240
- Agencements, Aménagements et installations	53 376	25 695
- Matériel informatique	93 523	79 126
- Matériel de transport	151 641	249 908
- Matériel et mobilier de bureau	36 925	12 533
TOTAL EN DT	596 169	542 502

NOTE N°29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Encaissement billet de trésorerie	25 000 000	23 049 431
- Encaissement certificat de leasing	32 000 000	12 000 000
- Encaissement crédit MT	64 000 000	26 500 000
- Encaissement emprunts obligataires	78 500 000	55 000 000
TOTAL EN DT	199 500 000	116 549 431

NOTE N°30 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Remboursement billets de trésorerie	25 000 000	27 422 344
- Remboursement certificat de leasing	19 000 000	-
- Remboursement crédit BIRD	163 301	177 484
- Remboursement crédit BEI	4 979 621	2 365 782
- Remboursement crédit MT	72 000 000	36 750 000
- Remboursement emprunts obligataires	28 000 000	18 026 990
- Remboursement crédit EXIM	709 492	709 492
TOTAL EN DT	149 852 414	85 452 092

**ARAB TUNISIAN LEASE : CLASSEMENT DES ACTIFS
EN FONCTION DES RISQUES ENCOURUS**

Rubrique	Engagements	Ajuste^{ments}	Quotité	Risques encourus
Liquidités et équivalents de liquidités	11 658 422	-	20%	2 326 394
Caisse	26 452		0%	-
Placements auprès des banques tunisiennes	11 631 970		20%	2 326 394
Créances sur la clientèle	255 460 948	-2 178 275	96%	246 018 525
Créances de Leasing nettes	252 303 585	-	97%	244 985 463
Encours immobilier	15 209 941		50%	7 604 970
Encours mobilier	234 446 539		100%	234 446 539
Immobilisations en cours (immobilier)	270 812		50%	135 406
Immobilisations en cours (mobilier)	8 312 539		100%	8 312 539
Provisions sur encours immobilier	-844 508		50%	-422 254
Provisions sur encours mobilier	-5 091 738		100%	-5 091 738
Clients et comptes rattachés nets	3 157 362	-2 178 275	33%	1 033 063
Impayés (immobilier)	1 248 052	-72 834	50%	587 609
Impayés (mobilier)	9 285 852	-2 106 111	100%	7 179 740
Avances sur assurance immobilier	2 053		50%	1 026
Avances sur assurance mobilier	1 059 497		100%	1 059 497
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 244 930		50%	-622 465
Couverture sur impayés (mobilier)	-6 859 835		100%	-6 859 835
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	32 039		50%	16 020
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	925 012	670	100%	925 682
Quote-part Produits constatés d'avance net (immobilier)	-72 331		50%	-36 165
Quote-part Produits constatés d'avance net (mobilier)	-1 304 307		100%	-1 304 307
Produits à recevoir (mobilier)	87 081		100%	87 081
Autres créances	-820		100%	-820
Immobilisations financières nettes	11 331 721	-	100%	11 331 721
Portefeuille de participations	4 307 065		100%	4 307 065
Provisions/ Portefeuille de participations	-758 626		100%	-758 626
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	-245 219		100%	-245 219
Fonds donnés en gestion pour compte	8 028 501		100%	8 028 501
Immobilisations utilisés par la société nettes	4 130 516	-	100%	4 130 516
Immobilisations incorporelles nettes	68 895	-	100%	68 895
Autres actifs nets	13 174 577	-	9%	1 184 360
Opérations avec l'Etat	5 463 169		0%	-
Débiteurs divers	767 609		100%	767 609
Provisions sur débiteurs divers	-196 861		100%	-196 861
Instrument de couverture contre le risque de change	5 879 626		0%	-
Intérêts courus	256 082		100%	256 082
Autres Immobilisations financières	357 529		100%	357 529
Charges à répartir	647 423		0%	-
TOTAL ACTIFS	295 825 079	-2 178 275	90%	265 060 411
Contrats signés non mis en force (immobilier)	1 020 899		50%	510 449
Contrats signés non mis en force (mobilier)	11 791 470		100%	11 791 470
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 812 368	-	96%	12 301 919
TOTAL GENERAL	308 637 448	-2 178 275	90%	277 362 330

**ARAB TUNISIAN LEASE : RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES
AU 31 DECEMBRE 2009**

FONDS PROPRES	
Capital	17 000 000
Réserves	20 475 409
Report à nouveau (CR)	686 699
Résultats non distribués de l'exercice	6 571 115
Non valeurs nettes de résorptions	-647 423
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-2 550 000
TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE	41 603 141

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	
<i>I-Fonds propres complémentaires de premier niveau</i>	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	-
<i>II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau</i>	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	15 000 000
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	15 000 000
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	277 362 330

TOTAL FONDS PROPRES	56 603 141
----------------------------	-------------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	20,41%
--	---------------

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Tunis, le 30 mars 2010

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2009.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 30 mars 2010. Il fait partie intégrante du présent rapport.

2.3. Nous avons vérifié le respect par l'*Arab Tunisian Lease* des conventions comptables de base, notamment celles relatives à la permanence des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes. A ce sujet, étant un établissement de crédit, la société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers permettant l'harmonisation desdits états avec les modèles annexés à la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. Les données comparatives de 2008 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparabilité.

Cette nouvelle présentation des états financiers annuels de la société n'appelle pas de notre part de remarques particulières.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2009 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Vérifications spécifiques

5.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

5.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

5.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2009, sur 277 362 mDT dont 12 302 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2009. Les fonds propres de la société totalisent 56 603 mDT et représentent environ 20,41% du total des actifs pondérés.

5.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 800 mDT, au 31 décembre 2009, dont 759 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13 529 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 271 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2009, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

5.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,14% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1 783 cas portant sur 232 560 mDT par rapport à un total de 286 628 mDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au, 31/12/2009, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
248 100 mDT	19 669 mDT	4 681 mDT	1 146 mDT	13 032 mDT

5.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 2 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement

le seuil de 15% des fonds propres de la Société et qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Tunis, le 30 mars 2010

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATB et portant sur la commercialisation des produits leasing.

En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force. La charge supportée par la société au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2009 à 10 684 DT hors taxes.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28/04/2006. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6 000 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 22/08/2008. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 000 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
-

- L'*Arab Tunisian Lease* a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/05/2009 à 12 000 DT nets par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 210 000DT y compris la révision des jetons de présence de l'exercice précédent.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 29/04/2009 à 6 000 DT nets par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 52 500 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.

2. Les obligations et engagements de l'*Arab Tunisian Lease* envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	352 620	168 197	196 680	83 109	262 500	225 000
Avantages postérieurs à l'emploi	26 204	-	2 072	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	378 824	168 197	198 752	83 109	262 500	225 000

(*) Le montant de la prime de bilan a été provisionné en tenant compte d'une augmentation de 20% par rapport à celui servi au titre de 2008.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI